

9. Prise en compte des violences intrafamiliales dans les espaces de rencontre

Dans les situations de violences au sein du couple, les enfants sont exposés à ces violences et en sont des victimes. Même dans les situations où ils ne sont pas marqués physiquement, ils subissent de la violence psychologique et des traumatismes car ils voient, entendent, et assistent à des actes de violences commis à l'égard d'un de leurs parents par l'autre, le plus souvent de leur mère par leur père ou par le conjoint de celle-ci.

De nombreux auteurs de violences au sein du couple ont tendance à exercer une parentalité rigide et autoritaire, à disqualifier leur partenaire dans sa fonction de parent ou à instrumentaliser les enfants. En présence de violences avérées, commises au sein du couple, il est important d'évaluer la présence ou le risque de maltraitance sur les enfants. Et il est important de garantir la protection des victimes de violences et des enfants.

La Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille et le Décret 2020-930 du 28 juillet 2020 ont pris des dispositions importantes, elles ont un impact important sur le travail en espace de rencontre.

En quoi les situations de violences peuvent-elles compliquer les reprises de lien avec le parent chez qui l'enfant ne vit plus ? Comment les professionnels des espaces de rencontre doivent-ils adapter leurs pratiques ?

Former les professionnels aux mécanismes et formes des violences, à leurs dynamiques systémiques, à leurs conséquences, permet de les détecter et de pouvoir adapter l'accueil des enfants et de leurs parents dans un espace qui reste sécurisant et suffisamment contenant pour leur permettre de construire d'autres relations parentales.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les mécanismes des violences et les conséquences sur la vie des victimes et des enfants
- Acquérir des outils repérer les situations de violences et pour mieux appréhender la question des auteurs
- Connaître le cadre légal et les dispositifs pouvant être proposés pour les droits de visite enfants-parents
- Construire un cadre et une posture professionnelle adaptés à la sécurité de tous

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants et accueillants en espace de rencontre

Programme :

1. Définition des violences, mécanismes, stratégies et effets sur les victimes, adultes et enfants
2. Le cadre légal et réglementaire pour le maintien des relations enfants-parents
3. L'accompagnement en espace de rencontre : espaces de rencontre, espaces de rencontre protégés, mesures d'accompagnement protégé, visites en présence d'un tiers
4. Le partenariat, un outil indispensable de travail dans ces situations
5. La posture du professionnel et les limites de son intervention.

Des temps d'échange autour de cas concrets sont pleinement inclus dans la formation.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

Public concerné :

Tout professionnel accompagnant des rencontres enfants-parents en espace de rencontre, mesures d'accompagnement protégé ou espace de rencontre protégé

Prérequis :

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre ou visite en présence d'un tiers

Formateurs :

Experts connaissant bien la problématique

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques ;
- Courts métrages ;
- Echanges et analyses autour des pratiques professionnelles ;
- Etude de cas.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois

Dates, lieux et tarifs :

Formation en INTER : dates et lieux en fin de catalogue et en INTRA sur demande

En inter :

- Tarif adhérent : 570€/stagiaire pour les 2 jours
- Tarif non-adhérent : 665€/stagiaire pour les 2 jours
- Tarif étudiant sans prise en charge de l'employeur : 250€/stagiaire pour les 2 jours

En intra :

- Tarif adhérent : 1200€/jour + frais de déplacement des formateurs
- Tarif non-adhérent : 1450€/jour + frais de déplacement des formateurs

Renseignements et inscriptions :

FFER Formation – Mail : formation@ffer.org

Inscription en ligne : <https://catalogue-ffer.dendreo.com/>